

France-Paris: Repair and maintenance services of pumps, valves, taps and metal containers
OJ S 169/2022 02/09/2022
Contract award notice
Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: préfecture de Police de Paris

Town: Paris

NUTS code: FR France

Country: France

E-mail: pp-die-djb-bmi-polejuridique@interieur.gouv.fr

Internet address(es):

Main address: <http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Public order and safety

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments de la

Préfecture de police, d'autres services du sgami idf ou relevant de l'administration centrale

Reference number: E2021BMI38

II.1.2. Main CPV code

50510000 Repair and maintenance services of pumps, valves, taps and metal containers

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

L'Accord-Cadre a pour objet de confier au titulaire l'entretien et la maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments de la Préfecture de police, d'autres services du sgami idf ou relevant de l'administration centrale. Les prestations sont décomposées en 2 postes : - prestations forfaitaires de maintenance préventive et corrective palliative ; - prestations hors forfait de maintenance corrective curative. Les prestations sont décomposées en 4 lots géographiques Lot no1 : Paris et sites relevant du budget spécial en Ile-De-France (Créteil 94 et Pré-Saint-Gervais 93) Lot no2 : (92) Hauts-De-Seine, (95) Val-D'Oise, (78) Yvelines Lot no3 : (93) Seine-Saint-Denis, (77) Seine-Et-Marne Lot no4 : (94) Val de Marne, (91) Essonne Le marché est un accord-cadre mono-attributaire de service s'exécutant par

bons de commandes et générant des marchés subséquents prenant la forme d'un accord cadre à bons de commandes sans minimum et avec un maximum de 1 800 000 euros (H.T.).

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 1 590 160,00 EUR

II.2. Description

II.2.1. Title

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés à Paris (75) et d'autres sites de la Préfecture de police relevant du budget spécial

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

50510000 Repair and maintenance services of pumps, valves, taps and metal containers

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés à Paris (75) et d'autres sites de la Préfecture de police relevant du budget spécial

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 35

Quality criterion - Name: Valeur environnementale / Weighting: 5

Price - Weighting: 60

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

ajout, suppression et modification de sites : L'ajout, la suppression ou la modification, notamment la non-occupation, d'un ou plusieurs sites peut être décidé par le pouvoir adjudicateur qui notifie son choix au titulaire par ordre de service. A compter de la date de réception de l'ordre de service, le délai maximal de mise en oeuvre des modifications est de 15 jours. Pour cela, le pouvoir adjudicateur indique le(s) site(s) à ajouter, supprimer ou modifier et invite le titulaire à transmettre une offre de prix détaillée et la documentation technique correspondant aux prestations nouvelles, le cas échéant, et à lui transmettre une version mise à jour des documents du marché tenant compte de ces modifications. Ces nouveaux documents se substituent à ceux du marché initial. Le montant des modifications tient compte des prix pratiqués dans le marché. La facturation des sites fermés est effectuée au prorata temporis, à partir de la date figurant sur l'ordre de service. Aucune modification ne peut intervenir avant acceptation expresse du pouvoir adjudicateur. Ajout et retrait d'un matériel ou d'une prestation : Lorsqu'une ou plusieurs prestations ou un ou plusieurs matériels sont devenus nécessaires à la réalisation de l'objet du marché ou à l'exécution des prestations qu'il prévoit, ou lorsqu'ils ne le sont plus, ou lorsqu'elles doivent être modifiées, le pouvoir adjudicateur les intègre ou les supprime du marché, ou les modifie par un ordre de service notifié au titulaire. A compter de la date de réception de l'ordre de service, le délai maximal de mise en oeuvre des modifications est de 72 heures. Pour cela, le pouvoir adjudicateur invite le titulaire à lui communiquer une offre de prix détaillée et la documentation technique

correspondant aux prestations nouvelles ou désigne les prestations à supprimer et l'invite à lui transmettre une version mise à jour des documents du marché tenant compte de ces modifications. Ces nouveaux documents se substituent à ceux du marché initial. Le montant des modifications tient compte des prix pratiqués dans le marché. La facturation des matériels retirés est effectuée au prorata temporis, à partir de la date figurant sur l'ordre de service. Aucune modification ne peut intervenir avant acceptation expresse du pouvoir adjudicateur. Reconduction : Le marché pourra être reconduit 3 fois, par périodes de 12 mois et par reconduction tacite à la date d'anniversaire de début d'exécution, sans que sa durée globale ne puisse excéder quatre ans.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés dans les Hauts-De-Seine (92), les Yvelines (78) et le Val-D'Oise (95)
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

50510000 Repair and maintenance services of pumps, valves, taps and metal containers

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés dans les Hauts-De-Seine (92), les Yvelines (78) et le Val-D'Oise (95)

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 35

Quality criterion - Name: Valeur environnementale / Weighting: 5

Price - Weighting: 60

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

ajout, suppression et modification de sites : L'ajout, la suppression ou la modification, notamment la non-occupation, d'un ou plusieurs sites peut être décidé par le pouvoir adjudicateur qui notifie son choix au titulaire par ordre de service. A compter de la date de réception de l'ordre de service, le délai maximal de mise en oeuvre des modifications est de 15 jours. Pour cela, le pouvoir adjudicateur indique le(s) site(s) à ajouter, supprimer ou modifier et invite le titulaire à transmettre une offre de prix détaillée et la documentation technique correspondant aux prestations nouvelles, le cas échéant, et à lui transmettre une version mise à jour des documents du marché tenant compte de ces modifications. Ces nouveaux documents se substituent à ceux du marché initial. Le montant des modifications tient compte des prix pratiqués dans le marché. La facturation des sites fermés est effectuée au prorata temporis, à partir de la date figurant sur l'ordre de service. Aucune modification ne peut intervenir avant acceptation expresse du pouvoir adjudicateur. Ajout et retrait d'un

matériel ou d'une prestation : Lorsqu'Une ou plusieurs prestations ou un ou plusieurs matériels sont devenus nécessaires à la réalisation de l'objet du marché ou à l'exécution des prestations qu'il prévoit, ou lorsqu'ils ne le sont plus, ou lorsqu'elles doivent être modifiées, le pouvoir adjudicateur les intègre ou les supprime du marché, ou les modifie par un ordre de service notifié au titulaire. A compter de la date de réception de l'ordre de service, le délai maximal de mise en oeuvre des modifications est de 72 heures. Pour cela, le pouvoir adjudicateur invite le titulaire à lui communiquer une offre de prix détaillée et la documentation technique correspondant aux prestations nouvelles ou désigne les prestations à supprimer et l'invite à lui transmettre une version mise à jour des documents du marché tenant compte de ces modifications. Ces nouveaux documents se substituent à ceux du marché initial. Le montant des modifications tient compte des prix pratiqués dans le marché. La facturation des matériels retirés est effectuée au prorata temporis, à partir de la date figurant sur l'ordre de service. Aucune modification ne peut intervenir avant acceptation expresse du pouvoir adjudicateur. Reconduction : Le marché pourra être reconduit 3 fois, par périodes de 12 mois et par reconduction tacite à la date d'anniversaire de début d'exécution, sans que sa durée globale ne puisse excéder quatre ans.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments en Seine-Saint-Denis (93) et en Seine-Et-Marne (77)
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

50510000 Repair and maintenance services of pumps, valves, taps and metal containers

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments en Seine-Saint-Denis (93) et en Seine-Et-Marne (77)

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 35

Quality criterion - Name: Valeur environnementale / Weighting: 5

Price - Weighting: 60

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

L'ajout, la suppression ou la modification, notamment la non-occupation, d'un ou plusieurs sites peut être décidé par le pouvoir adjudicateur qui notifie son choix au titulaire par ordre de service. A compter de la date de réception de l'ordre de service, le délai maximal de mise en oeuvre des modifications est de 15 jours. Pour cela, le pouvoir adjudicateur indique le(s) site(s) à ajouter, supprimer ou modifier et invite le titulaire à transmettre une offre de prix détaillée

et la documentation technique correspondant aux prestations nouvelles, le cas échéant, et à lui transmettre une version mise à jour des documents du marché tenant compte de ces modifications. Ces nouveaux documents se substituent à ceux du marché initial. Le montant des modifications tient compte des prix pratiqués dans le marché. La facturation des sites fermés est effectuée au prorata temporis, à partir de la date figurant sur l'ordre de service. Aucune modification ne peut intervenir avant acceptation expresse du pouvoir adjudicateur. Ajout et retrait d'un matériel ou d'une prestation : Lorsqu'Une ou plusieurs prestations ou un ou plusieurs matériels sont devenus nécessaires à la réalisation de l'objet du marché ou à l'exécution des prestations qu'il prévoit, ou lorsqu'ils ne le sont plus, ou lorsqu'elles doivent être modifiées, le pouvoir adjudicateur les intègre ou les supprime du marché, ou les modifie par un ordre de service notifié au titulaire. A compter de la date de réception de l'ordre de service, le délai maximal de mise en oeuvre des modifications est de 72 heures. Pour cela, le pouvoir adjudicateur invite le titulaire à lui communiquer une offre de prix détaillée et la documentation technique correspondant aux prestations nouvelles ou désigne les prestations à supprimer et l'invite à lui transmettre une version mise à jour des documents du marché tenant compte de ces modifications. Ces nouveaux documents se substituent à ceux du marché initial. Le montant des modifications tient compte des prix pratiqués dans le marché. La facturation des matériels retirés est effectuée au prorata temporis, à partir de la date figurant sur l'ordre de service. Aucune modification ne peut intervenir avant acceptation expresse du pouvoir adjudicateur. Reconduction : Le marché pourra être reconduit 3 fois, par périodes de 12 mois et par reconduction tacite à la date d'anniversaire de début d'exécution, sans que sa durée globale ne puisse excéder quatre ans.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés dans le Val-De-Marne (94) et l'essonne (91)
Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

50510000 Repair and maintenance services of pumps, valves, taps and metal containers

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés dans le Val-De-Marne (94) et l'essonne (91)

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 35
Quality criterion - Name: Valeur environnementale / Weighting: 5
Price - Weighting: 60

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

ajout, suppression et modification de sites : L'ajout, la suppression ou la modification, notamment la non-occupation, d'un ou plusieurs sites peut être décidé par le pouvoir adjudicateur qui notifie son choix au titulaire par ordre de service. A compter de la date de réception de l'ordre de service, le délai maximal de mise en oeuvre des modifications est de 15 jours. Pour cela, le pouvoir adjudicateur indique le(s) site(s) à ajouter, supprimer ou modifier et invite le titulaire à transmettre une offre de prix détaillée et la documentation technique correspondant aux prestations nouvelles, le cas échéant, et à lui transmettre une version mise à jour des documents du marché tenant compte de ces modifications. Ces nouveaux documents se substituent à ceux du marché initial. Le montant des modifications tient compte des prix pratiqués dans le marché. La facturation des sites fermés est effectuée au prorata temporis, à partir de la date figurant sur l'ordre de service. Aucune modification ne peut intervenir avant acceptation expresse du pouvoir adjudicateur. Ajout et retrait d'un matériel ou d'une prestation : Lorsqu'une ou plusieurs prestations ou un ou plusieurs matériels sont devenus nécessaires à la réalisation de l'objet du marché ou à l'exécution des prestations qu'il prévoit, ou lorsqu'ils ne le sont plus, ou lorsqu'elles doivent être modifiées, le pouvoir adjudicateur les intègre ou les supprime du marché, ou les modifie par un ordre de service notifié au titulaire. A compter de la date de réception de l'ordre de service, le délai maximal de mise en oeuvre des modifications est de 72 heures. Pour cela, le pouvoir adjudicateur invite le titulaire à lui communiquer une offre de prix détaillée et la documentation technique correspondant aux prestations nouvelles ou désigne les prestations à supprimer et l'invite à lui transmettre une version mise à jour des documents du marché tenant compte de ces modifications. Ces nouveaux documents se substituent à ceux du marché initial. Le montant des modifications tient compte des prix pratiqués dans le marché. La facturation des matériels retirés est effectuée au prorata temporis, à partir de la date figurant sur l'ordre de service. Aucune modification ne peut intervenir avant acceptation expresse du pouvoir adjudicateur. Reconduction : Le marché pourra être reconduit 3 fois, par périodes de 12 mois et par reconduction tacite à la date d'anniversaire de début d'exécution, sans que sa durée globale ne puisse excéder quatre ans.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2021/S 245-646268](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Contract No: E2021BMI38

Lot No: 1

Title:

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés à Paris (75) et d'autres sites de la Préfecture de police relevant du budget spécial

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

15/06/2022

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 4

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: prs

Town: St Pierre-du-Perray

NUTS code: FR France

Country: France

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 648 720,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting

Section V: Award of contract

Contract No: E2021BMI38

Lot No: 2

Title:

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés dans les Hauts-De-Seine (92), les Yvelines (78) et le Val-D'Oise (95)

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

15/06/2022

V.2.2.

Information about tenders

Number of tenders received: 3

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: entreprise D'Assainissement et de voirie

Town: Ecquevilly

NUTS code: FR France

Country: France

The contractor is an SME: no

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 426 220,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting**Section V: Award of contract**

Contract No: E2021BMI38

Lot No: 3

Title:

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments en Seine-Saint-Denis (93) et en Seine-Et-Marne (77)

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract**V.2.1. Date of conclusion of the contract**

15/06/2022

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 5

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: sas terideal segex energies

Town: Wissous

NUTS code: FR France

Country: France

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 423 627,70 EUR

V.2.5. Information about subcontracting**Section V: Award of contract**

Contract No: E2021BMI38

Lot No: 4

Title:

entretien et maintenance des installations de relevage des eaux des bâtiments situés dans le Val-De-Marne (94) et l'essonne (91)

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract**V.2.1. Date of conclusion of the contract**

15/06/2022

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 5

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: prs

Town: St Pierre-du-Perray

NUTS code: FR France

Country: France

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 414 560,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting**Section VI: Complementary information**

VI.3. Additional information**VI.4. Procedures for review****VI.4.1. Review body**

Official name: tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: le médiateur des entreprises - ministère de l'économie

Postal address: 100 rue de Richelieu

Town: Paris

Postal code: 75002

Country: France

Telephone: +33 153178955

Fax: +33 153178792

Internet address: <http://www.economie.gouv.fr>

VI.4.4.

Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.5. Date of dispatch of this notice

30/08/2022